

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



Communiqué de presse

Le 16 avril 2019

INCENDIE DE NOTRE-DAME LES DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE SOLIDAIRES DE PARIS

Le Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental apportera un soutien financier de 20 M€ pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Les Présidents des Départements d'Île-de-France s'associent pour saluer l'engagement et le courage des sapeurs-pompiers, qui ont lutté depuis hier 18h50 et toute la nuit, contre l'incendie qui a gravement touché la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Hier soir, alors qu'un drame se jouait en plein cœur de Paris autour de Notre-Dame, monument emblématique de la Capitale, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) d'Île-de-France ont mis à la disposition de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) tous les moyens qu'ils avaient pour contenir et éteindre l'incendie.

152 sapeurs-pompiers et 30 engins des SDIS d'Île-de-France ont aidé la BSPP à lutter contre le feu, et ont renforcé les équipes des casernes parisiennes, afin que toutes les demandes de secours puissent être assurées.

Le SDIS des Yvelines s'est particulièrement mobilisé avec ses 2 camions bras élévateurs automatiques articulés de 46 mètres, les seuls d'Île-de-France ayant cette capacité de déploiement (susceptibles d'intervenir notamment sur le château de Versailles).

Par ailleurs, Marie-Christine Cavechi, Présidente du Département du Val-d'Oise et Présidente du FS2i, Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne, Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, François Durovray, Président du Département de l'Essonne, Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis et Christian Favier du Département du Val-de-Marne, apporteront **un soutien financier à hauteur de 20 M€ pour la reconstruction de ce joyau national, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, dans le cadre du Fonds de solidarité d'investissement interdépartemental.**

Le Fonds de solidarité d'investissement interdépartemental est intégralement consacré au financement de projets concrets et structurants, gages de solidarités et d'attractivité territoriale. Doté de 150 M€, il s'appuie depuis le 1^{er} janvier 2019 sur un établissement public interdépartemental réunissant les 7 Départements d'Île-de-France.

Contacts presse :

Muriel HOYAUX - Département des Hauts-de-Seine / 01 76 68 81 99 /

mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Anaïs MICHELET – Département de l'Essonne / 01 60 91 91 23 / 06 08 10 50 84 /

amichelet@cd-essonne.fr

Luce MARGONTY – Département de Seine-et-Marne / 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 /

luce.margonty@departement77.fr

Guillaume TALLON – Département de Seine-et-Marne / 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 /

guillaume.tallon@departement77.fr

Gildas MAGUER – Département de Seine-Saint-Denis / 06 16 14 20 30 /

gmaguer@seinesaintdenis.fr

Patrick HERVY - Département du Val-de-Marne / 06 32 54 57 93 /

patrick.hervy@valdemarne.fr

Marine PIVERT – Département du Val d'Oise / 01 34 25 34 14 / 06 45 73 29 76 /

marine.pivert@valdoise.fr

Fabrice MADOUAS – Département des Yvelines / 07 62 85 29 06 /

FMADOUAS@Yvelines.fr